



# Master Sciences du management

## Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Sciences du management. 2014, Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO. hceres-02040489

**HAL Id: hceres-02040489**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040489>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation du master



Sciences du management

de l'Université du Littoral Côte  
d'Opale - ULCO

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Etablissement déposant : Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Sciences du management

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA150008398

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

La formation est dispensée dans les locaux de l'Université du Littoral Côte d'Opale, site de Boulogne-sur-Mer ; Ecole Supérieure de Commerce de La Rochelle ; et à l'étranger : Haute Ecole de commerce de Comptabilité, d'Audit et de Management (El Jadida - Maroc) ou Institut Marocain de Management (Casablanca - Maroc), Ecole Supérieure de Direction et de Gestion (Rabat - Maroc), Université Catholique de Douala (Cameroun).

- Délocalisation(s) :

Haute Ecole de commerce de Comptabilité, d'Audit et de Management (El Jadida - Maroc) ou Institut Marocain de Management (Casablanca - Maroc), Ecole Supérieure de Direction et de Gestion (Rabat - Maroc), Université Catholique de Douala (Cameroun).

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La mention *Sciences du management* prépare les étudiants à différents aspects du management de l'entreprise. Son objectif est de développer la capacité des étudiants à analyser à l'issue de la formation des problématiques complexes dans le domaine du management, de la gestion et du marketing. La formation est principalement généraliste, avec un parcours commun en master première année (M1) et deux spécialités en master seconde année (M2) :

- une spécialité *Ingénierie du management* qui se décline en métiers du marketing d'une part et direction d'entreprise d'autre part ;

- une spécialité *Management et administration des entreprises* (MAE) qui reste un master généraliste.



La mention est ouverte à la formation initiale comme à la formation continue. Elle propose des parcours mutualisés entre le M1 et le M2 MAE pour l'initiation au management des étudiants issus de formations non gestionnaires. Son adossement aux laboratoires lillois de recherche en sciences de gestion (Lille School of Management Research Center (LSMRC), et le Lille Économie & Management (LEM, UMR CNRS 8179)) a permis de renforcer les liens avec la recherche.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention correspond à un besoin régional de formations généralistes à la gestion, qu'il s'agisse de stagiaires en formation continue ou d'étudiants en formation initiale. La structure de la mention est cohérente en proposant deux niveaux d'accès à des formations généralistes de gestion (M1 et M2). La décision d'abandonner le parcours direction d'entreprise se justifie par sa faible attractivité et correspond à un recentrage stratégique au niveau de la mention. C'est d'autant plus le cas que ce parcours, généraliste, faisait concurrence, sans vraiment parvenir à compléter l'offre de formation, aux deux spécialités que sont les *Métiers du marketing* d'une part et le *Management et administration des entreprises* d'autre part. La spécialité *Métiers du marketing* est orientée vers la distribution et la vente. L'offre se veut peu différenciante de ce qui est proposé par l'IAE de Lille dans les mêmes domaines. Il n'est pas précisé quelles spécialités font l'objet des délocalisations dans le dossier de la mention.

L'organisation des cours présente quelques originalités adaptées à cette mention généraliste. Ainsi, pour faire face aux besoins du public non gestionnaire auquel la formation est destinée, de nombreuses heures de mise à niveau sont mutualisées entre le M1 et le M2.

Des moyens sont engagés pour accompagner la préprofessionnalisation des étudiants sous la forme de participation à des projets, de jeux de simulation de gestion, de stages ou encore dans l'évaluation avec la participation de professionnels aux jurys de mémoires. De plus, la mention a su tisser des liens avec des partenaires du monde socio-économique comme le Mouvement des entreprises de France (Medef), le Cercle des jeunes dirigeants (CJD) ou encore la Chambre de commerce et d'industrie (CCI). Sur ce point, des synergies devraient pouvoir être favorisées et il est regrettable qu'elles n'aient pas été valorisées à ce jour.

Les étudiants sont pour moitié des étudiants originaires de l'Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO et pour une autre moitié des étudiants étrangers, sans pour autant que l'origine des étudiants soit clairement établie. La formation est ouverte à la formation continue. L'analyse du devenir des diplômés comme de leur provenance est peu renseignée et il n'existe pas de dispositif d'enquête formalisé pour assurer ce type de suivi. Tout au plus peut-on constater que le flux d'étudiants assure une pérennité à la formation. Un tel pilotage devrait être aussi présent pour suivre les partenariats signés avec les différents établissements d'enseignement.

Le dispositif d'autoévaluation apparaît en l'état peu approfondi et ne semble pas être adapté puisqu'aucun problème n'est identifié par les auto-évaluateurs. Le pilotage du projet pédagogique n'est pas clair en l'état, tout comme le rôle joué par la mention dans le pilotage des formations délocalisées. Ce dernier point appelle à son tour un certain nombre de questions et de réponses à apporter : quel responsable ? Qui fait les recrutements ? Quelle proportion d'enseignants-chercheurs de l'ULCO ?

- Point fort :

- La mention est ouverte à des étudiants non gestionnaires via un parcours de remise à niveau.

- Points faibles :

- La mention, si elle a le mérite de la généralité, apparaît insuffisamment orientée vers un métier pour des étudiants dont la moitié sont des étudiants en formation continue en réorientation.
- Les enseignements dits de professionnalisation, qui se résument trop à de la recherche d'emploi, occupent une part trop importante dans l'ensemble des enseignements.
- Le dossier manque d'informations sur le contenu pédagogique, notamment données de suivi, (attractivité et insertion, syllabus, ...).
- Des partenariats sont insuffisants, notamment sur le plan qualitatif où ils ne s'accompagnent pas, par exemple, de recrutements.
- Rien n'est indiqué sur le pilotage des formations délocalisées.



- Recommandations pour l'établissement :

La mention comme les spécialités gagneraient à un renforcement des partenariats avec le monde socio-économique. En effet, le dossier ne montre pas clairement ce qu'apportent les partenariats existant avec le Centre des Jeunes Dirigeants de la Côte d'Opale, le MEDEF Côte d'Opale, ou encore la CCI Côte d'Opale. Cela contribuerait à renforcer l'attractivité de la formation qui reste faible en l'état.

Un effort de suivi s'impose pour garantir aux tiers l'accès à des informations chiffrées et piloter la formation sur la base de données effectives, y compris sur les activités de délocalisation.

Il est essentiel de formaliser au niveau de la mention des principes de pilotage fondés sur une stratégie explicite, une organisation et des données de suivi. Le poids des cours de management comme la politique de stage doivent être renforcés en cohérence avec les objectifs avancés (former des cadres supérieurs). Le suivi de l'insertion professionnelle doit être renforcé. Au final, les efforts entrepris pour renforcer la formation sont à poursuivre et intensifier.

# Evaluation par spécialité

## Ingénierie du management

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

La formation est dispensée dans les locaux de l'Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO, site de Boulogne-sur-Mer.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité se compose de deux parcours, *Métiers du marketing, du commerce et des études* d'une part et *Direction d'entreprise et métiers du conseil* d'autre part. Ce dernier parcours a vocation à disparaître et n'est pas présenté dans le dossier.

Elle vise à former des professionnels généralistes à destination des entreprises de tous secteurs et des organisations publiques. Au delà de cette vocation généraliste, il existe une orientation plus prononcée : « La formation sera orientée vers le marketing et la commercialisation des produits alimentaires et halieutiques afin de mieux répondre aux attentes des entreprises locales. ».

- Appréciation :

L'objectif de la spécialité est de former des professionnels dans le domaine du marketing et de la vente. La maquette est cohérente avec cet objectif. La spécialité est coordonnée par un enseignant-chercheur, ce qui garantit un lien avec le monde académique et qui est cohérent avec l'ambition de conjuguer une double finalité professionnelle et recherche.

Il y a une forte implication des professionnels au regard du nombre d'heures assurées par ceux-ci. Toutefois, rien n'est dit sur leur situation (s'agit-il de professionnels en activité, de formateurs...). 230 heures sur 376 sont assurées par des professionnels en M2. Ce nombre est très élevé pour une formation qui prétend avoir une double finalité professionnelle et recherche. Le nombre n'est d'ailleurs pas non plus précisé : « un enseignant peut être comptabilisé autant de fois qu'il assure un cours ». Les interventions nombreuses des professionnels sont un atout lorsqu'elles ne déséquilibrent pas l'arbitrage académique/professionnel. Il y a donc une faible présence des enseignants-chercheurs (seulement cinq au final en M2).

Sur le plan de la préprofessionnalisation, la formation repose sur la validation d'un stage et d'un projet tutoré. La prise en compte des formations en langue n'apparaît pas au niveau de la spécialité dans le détail des unités d'enseignement (UE) contrairement à ce qui est avancé au niveau de la mention.

- Points forts :

- Préprofessionnalisation des étudiants (stage obligatoire, projet, jeu de simulation), ouverture à la formation continue (FC) et aux contrats de professionnalisation.
- Existence d'un parcours de remise à niveau des étudiants non issus d'une licence *Economie, gestion*.

- Points faibles :

- Le dossier est insuffisamment renseigné (pas de suivi précis sur les étudiants, pas de renseignement sur les profils des intervenants...).
- L'adossement à la recherche est faible (pas d'indication de l'unité de recherche associée).
- L'équipe pédagogique fait peu appel à des enseignants-chercheurs (EC) qui assurent moins du quart des enseignements.



- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de renforcer l'adossement recherche de la spécialité *Ingénierie du management*. Allant dans ce sens, le rapport enseignants-chercheurs sur intervenants extérieurs doit être rééquilibré.

Le développement d'une stratégie partenariale amont comme par exemple une codiplômation renforcerait l'attrait de la formation.

Enfin, il est indispensable d'être plus transparent dans la communication pour rendre compte de ce qui est fait et du devenir des étudiants. Cela nécessite, en amont de mettre en place un suivi statistique.





## Administration des entreprises

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO, site de Boulogne-sur-Mer ; Ecole Supérieure de Commerce de La Rochelle

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /*

*Délocalisation(s) :*

Ecole Supérieure de Commerce de La Rochelle

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

L'objectif de la spécialité *Management et administration des entreprises* est de former des gestionnaires généralistes dans le cadre d'une double compétence. Plus précisément, la spécialité prépare les étudiants à la direction d'une équipe en lien avec leur domaine initial de formation. Elle sensibilise les étudiants à « tous les aspects de la gestion et du management ». L'origine des candidats est hétérogène en cohérence avec l'ambition de double compétence : droit, ingénieur, langues étrangères, sport, médical, paramédical.

- Appréciation :

L'existence et le positionnement de cette spécialité sont cohérents dans l'offre de formation de l'Université du Littoral Côte d'Opale. La formation veut s'inscrire dans une logique de double-compétence : les étudiants conjuguent leur spécialité d'origine à une formation gestionnaire généraliste. Il convient de souligner le point fort de cette spécialité que constitue son ouverture importante sur la formation continue. Un autre élément positif est le développement de partenariats, notamment avec le Centre des Jeunes Dirigeants de la Côte d'Opale, le MEDEF Côte d'Opale, ou encore la CCI Côte d'Opale.

La moitié de l'effectif est composée de stagiaires en formation continue (Fongecif, Contrat ou période de professionnalisation). L'organisation en demi-semaine (jeudi vendredi samedi) facilite leur intégration. Certains suivent partiellement les cours après une validation partielle de validation des acquis de l'expérience (VAE). Pour les non-titulaires de bac+4, une validation des acquis professionnels (VAP) peut être accordée. Il n'existe pas de données chiffrées pour les étudiants en formation initiale.

On devrait donc s'attendre à ne trouver là aucun étudiant issu de formations de gestion. Les informations mises à disposition laissent plutôt entendre le contraire, ce qui pose problème par rapport aux objectifs énoncés. La multiplicité des débouchés affichés est inquiétante : les compétences requises pour piloter une PME seraient les mêmes que celles requises pour occuper un poste en banque : de quel poste parle-t-on puisqu'une banque compte quelques centaines de métiers ?

Autre point remarquable : la représentativité des enseignants-chercheurs est faible avec seulement 119h sur 350 assurées par ce profil d'intervenant.

- Points forts :

- L'ouverture à la formation continue est forte.
- Des partenariats sont en cours.
- La formation correspond à un réel besoin d'étudiants en recherche de double compétence.

- Points faibles :

- Il n'existe pas de suivi précis du devenir des diplômés et en particulier en termes d'évolution de carrière des diplômés issus de la FC.
- Il n'y a pas non plus de statistiques précises sur les entrants comme les sortants.
- Le poids des étudiants ayant déjà suivi des formations de gestion est important pour une spécialité ayant vocation à former des non-gestionnaires à la gestion.



- Recommandations pour l'établissement :

L'établissement devrait formaliser un dispositif de pilotage de cette spécialité portant à la fois sur le suivi des étudiants, lequel devra permettre de juger véritablement de la pertinence de la formation, sur la définition de la maquette et l'attribution des cours aux intervenants, sur la stratégie de partenariat à mettre en place et sa mise en œuvre, enfin mieux renseigner le dossier.



# Observations de l'établissement

Division des Etudes et de la Vie Etudiante  
1, place de l'Yser BP 1022  
59375 Dunkerque Cedex 1  
Tél : 03.28.23.73.73  
Fax : 03.28.23.73.95  
president@univ-littoral.fr

Dunkerque, le 02 avril 2014,

Le Président de l'Université du Littoral Côte d'Opale  
à  
Monsieur le Président de l'AERES

Objet : Remarques rapport d'évaluation Master  
V/Réf. : JMG/2013/N°99  
Affaire suivie par Estelle Sirmon  
N/Réf. : LB/SB/CV/7808  
Affaire suivie par Laurent Barra

Monsieur le Président,

Les équipes pédagogiques ont pris connaissance des rapports de l'AERES sur les Masters délivrés à l'Université du Littoral Côte d'Opale.

Je vous informe qu'aucune remarque n'est à transmettre par notre établissement pour le master suivant :

- Master Droit, Economie, Gestion mention Sciences du Management

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Roger DURAND

